

# Médico-social : coût d'une place dans un Ehpad en 2017



© 2018 Les Echos Publishing

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) publie une étude analysant les tarifs pratiqués par les 6 140 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) qui avaient transmis leur prix au 31 décembre 2017. Cette proportion représentant 82 % des Ehpad français et 83 % des places.

Ainsi, en 2017, le tarif médian d'une chambre seule en Ehpad était de 1 953 € par mois, ce montant comprenant le prix d'hébergement permanent et le tarif dépendance (GIR 5-6 soit la dépendance la plus faible). Autrement dit, la moitié des établissements, toutes catégories confondues, pratiquait un tarif mensuel inférieur à 1 953 € et l'autre moitié, un prix supérieur.

**Précision :** 10 % des Ehpad affichent un prix mensuel inférieur à 1 674 € et 10 % d'entre eux, un prix supérieur à 2 819 €.

Le coût d'une place en Ehpad varie toutefois fortement selon le statut juridique de l'établissement, sa localisation géographique et l'ancienneté du bâti. Ainsi, un résident payait un prix médian mensuel de 2 678 € dans une structure commerciale, de 1 962 € dans un établissement privé non lucratif (associations, réseaux mutualistes, congrégations religieuses) et de 1 818 € dans un Ehpad public. Ces prix étant plus élevés dans les départements très urbanisés (Paris,

Hauts-de-Seine, Yvelines, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône...) par rapport aux départements ruraux (Cantal, Ardèche, Lozère, Meuse, Vosges...). Et, sans surprise, les coûts sont d'autant plus importants que l'établissement a été ouvert ou rénové récemment.

Il ressort enfin que le prix médian d'une place en Ehpad représente, sans prendre en compte les aides sociales pouvant être attribuées, 112 % des revenus moyens d'un retraité. Ce qui implique, selon cette étude, que « les ressources d'un foyer de retraités permettent rarement une prise en charge en Ehpad sans financement extérieur ou recours à l'épargne ».

**Rappel** : les Ehpad doivent, chaque année au 30 juin, transmettre leurs tarifs à la CNSA, ces informations pouvant être consultées, gratuitement et par tous, sur le site [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr).

[Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, analyse statistique n° 05, mai 2018, « Les prix des EHPAD en 2017 »](#)

© 2017 Les Echos Publishing